

Les pays partenaires de la zone ACP et des PTOM et l'Afrique du Sud

L'objectif primordial de la BEI dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) est d'appuyer des projets porteurs d'avantages sociaux, économiques et environnementaux durables. Les buts que poursuit la Banque dans ces régions correspondent à ceux de l'Accord de partenariat ACP-UE (dit "Accord de Cotonou"), de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération conclu entre l'UE et l'Afrique du Sud, du Consensus européen pour le développement et des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies.

En 2008, la BEI a prêté 763,5 millions d'EUR pour réduire la pauvreté et soutenir le développement durable

En 2008, la Banque européenne d'investissement (BEI) a prêté 561 millions d'EUR à l'appui de 26 projets de développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Huit de ces projets concernaient des aménagements transfrontaliers destinés notamment à encourager l'intégration régionale.

Pour octroyer des prêts, des garanties et des capitaux à risques à l'appui de projets réalisés dans les pays ACP et les PTOM, la BEI gère, dans le cadre de la Facilité d'investissement, l'aide remboursable accordée par l'UE à travers le Fonds européen de développement. La BEI complète l'aide de l'UE par des prêts financés sur ses ressources propres, qu'elle se procure sur les marchés des capitaux internationaux. Les signatures de prêt relevant de la Facilité d'investissement ont augmenté pour passer à 326 millions d'EUR en 2008, contre 314 millions d'EUR en 2007. Dans la région ACP, la BEI a par ailleurs octroyé des prêts supplémentaires à hauteur de 225 millions d'EUR sur ses ressources propres (432 millions en 2007). Pour ce qui concerne les PTOM, elle a financé, au titre de la Facilité d'investissement consacrée aux PTOM, des projets à hauteur de 10 millions d'EUR, un chiffre identique à celui enregistré en 2007.

L'année 2008 a été également marquée par un accroissement du soutien accordé par la BEI au développement économique durable en République d'Afrique du Sud. Bien que situé dans la région ACP, ce pays fait l'objet d'un mandat séparé, financé en intégralité sur les ressources propres de la BEI. En investissant 202,5 millions d'EUR dans trois projets sud-africains, l'institution financière de l'UE a quasiment doublé son activité de prêt dans ce pays par rapport à 2007 (113 millions d'EUR).

Principales opérations de l'année 2008

En 2008, la BEI a ciblé des projets ayant une incidence sur le développement, tels que des initiatives dans le domaine de l'environnement, des grandes infrastructures énergétiques et des investissements dans le secteur privé. Parmi les projets clés réalisés dans les régions concernées, on peut citer :

- un prêt de 16 millions d'EUR à la République du Malawi destiné à garantir la fourniture, à la fois fiable et durable, de services d'eau et d'assainissement de base dans les deux plus grandes villes du pays, Blantyre et Lilongwe. Le projet permettra d'approvisionner en eau potable quelque 700 000 résidents urbains de ce pays pauvre très endetté. Il revêt à ce titre une importance primordiale pour le développement économique du Malawi et pour le bien-être social de sa population ;
- un prêt de 35 millions d'EUR assorti d'une bonification d'intérêts de 15 millions d'EUR provenant du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, en faveur de la compagnie publique d'électricité namibienne (NamPower), pour la réalisation de l'interconnexion de Caprivi qui doit relier les réseaux électriques namibien et zambien. Le projet Caprivi, qui prévoit la mise en place d'interconnexions électriques entre les différents pays du pool énergétique d'Afrique australe, favorisera l'émergence d'un marché de l'électricité concurrentiel et fiable dans cette région ;
- le premier prêt de la BEI en République démocratique du Congo (RDC) depuis 1986, qui témoigne

de la détermination de la Banque à soutenir les efforts déployés par les pouvoirs publics de la RDC pour instaurer la stabilité politique et encourager le développement économique. La BEI a octroyé au gouvernement de la RDC un prêt de 110 millions d'EUR pour la remise en état et l'agrandissement des centrales hydroélectriques d'Inga et du réseau de transport connexe, qui sont au cœur du dispositif de production d'énergie de la RDC. L'opération, qui assurera le raccordement de nouveaux clients habitant dans les quartiers les plus défavorisés de Kinshasa, contribuera à offrir une source d'approvisionnement en électricité fiable et efficiente en RDC ;

- un prêt de 30 millions d'USD à Digicel Pacific pour le déploiement de réseaux concurrentiels de téléphonie mobile dans le Pacifique. Le projet permettra d'étendre l'accès à des services de télécommunications innovants et concurrentiels à plus de 85 % de la population de Vanuatu, Tonga, Samoa et Fidji, et contribuera ainsi au développement économique de la région et à l'intégration des zones les plus reculées ;
- une ligne de crédit de 150 millions d'EUR destinée au financement de logements sociaux abordables en Afrique du Sud. Il s'agit du premier prêt en faveur du secteur du logement en Afrique du Sud que la BEI a octroyé directement à des institutions financières tant publiques que privées. Il vise à améliorer les conditions de logement et de vie pour les ménages à faible revenu. Le projet contribuera à la réalisation des principaux objectifs socio-économiques du pays : réduction de la pauvreté, création d'emplois, baisse de la criminalité, cohésion sociale et émancipation économique des pauvres.

Faits nouveaux majeurs en 2008

Entrée en vigueur de l'Accord de Cotonou II

Le 1^{er} juillet 2008, l'Accord de partenariat révisé de Cotonou, Cotonou II, est entré en vigueur après l'achèvement du processus de ratification par l'ensemble des États membres de l'UE et 75 % des pays ACP. Le nouveau protocole couvre la période 2008-2013 et fixe les moyens financiers que l'UE mettra en œuvre pour soutenir le développement des pays ACP et des PTOM. De plus, l'accord révisé prévoit l'octroi à la BEI de ressources supplémentaires qui l'aideront à remplir ses objectifs stratégiques dans ces régions.

Mise en place d'infrastructures clés et d'un secteur financier robuste

La BEI a renforcé sa stratégie opérationnelle en 2008, en concentrant ses activités de prêt sur les infrastructures et le secteur financier.

Les projets d'infrastructure (eau, énergie, télécommunications et transports) ont représenté 63 % de la totalité des opérations signées dans les pays ACP en 2008. Tout au long de l'année, les prêts de la BEI en faveur des infrastructures ont continué de s'articuler essentiellement autour de deux axes :

- l'intégration régionale était une composante majeure de nombreux projets. De plus, les prêts de la BEI en faveur du développement économique et social transrégional ont été complétés par une assistance technique et des aides non remboursables financées par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures qui a, depuis le début de ses opérations en avril 2007, approuvé huit aides de ce type pour un montant de 63 millions d'EUR, y compris celle en faveur du projet d'interconnexion de Caprivi en Namibie ;
- en 2008 aussi, la BEI et la Commission européenne ont donné un nouvel élan à leur engagement commun vis-à-vis de l'assistance technique et de la préparation des projets avec la création d'un module de préparation des projets en faveur de l'eau dans les pays ACP. Ce dispositif, doté d'une enveloppe de 3 millions d'EUR, vise à financer, sur la période 2008-2010, une assistance technique à la préparation de projets viables ayant trait à l'eau et à l'assainissement. Le premier bénéficiaire potentiel de fonds du module de préparation est un projet régional situé à proximité du bassin versant du lac Victoria.

En 2008, la BEI a octroyé sept prêts destinés au développement du secteur financier, qui passe par le renforcement des institutions financières et des marchés des capitaux locaux, ce qui devrait permettre d'améliorer l'accès des petites entreprises à des produits et des services financiers essentiels. Tout au long de l'année, les prêts de la BEI dans le secteur ont visé à promouvoir des évolutions positives et des innovations.

- La BEI a maintenu son appui au développement des institutions de microfinance en République dominicaine. Trois banques locales, Banco ADEMI, Banco ADOPEM et FONDESA ont bénéficié de lignes de crédit de la BEI et de prises de participation destinées à financer des prêts en faveur de très petites entreprises et de PME. Par le truchement de ses interventions précédentes, sous forme

de lignes de crédit, de prises de participation et d'assistance technique, la BEI a joué un rôle important dans la transformation d'ADEMI et d'ADOPEM, jusqu'alors institutions de microfinance, en établissements bancaires.

- La BEI est pleinement consciente que les investissements dans les secteurs innovants encouragent la croissance économique dans les pays émergents. En 2008, afin de pallier l'insuffisance de capitaux à risques disponibles pour les entreprises technologiques africaines, la BEI est devenue un investisseur de premier plan dans Adlevo Capital Africa LLC, le premier fonds de capital-investissement spécialisé dans le secteur des hautes technologies en Afrique sub-saharienne.

Détermination à pratiquer la transparence et la coopération

La BEI a redoublé d'efforts pour garantir la transparence des opérations qu'elle a réalisées en 2008 dans les pays ACP, au travers de quelques mesures majeures :

- les consultations publiques avec la société civile font désormais partie intégrante des opérations de la Banque. La révision de la déclaration des principes et normes adoptées par la BEI en matière sociale et environnementale a donné lieu à des débats ouverts et utiles relatifs au développement des activités de la Banque dans les pays ACP ;
- par ailleurs, la BEI a pris l'initiative d'adhérer à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Par son soutien à l'ITIE, la BEI a réaffirmé son engagement vis-à-vis d'une bonne gouvernance et des meilleures pratiques pour l'ensemble de l'industrie extractive, secteur d'intervention important de la BEI dans la région ACP.

De plus, en 2008, la BEI n'a pas relâché ses efforts visant à renforcer la coordination et la coopération avec d'autres bailleurs de fonds des pays ACP. La moitié des 26 projets mis en œuvre dans les pays ACP et les PTOM ont été cofinancés par des institutions internationales de financement du développement et des bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux.

L'activité de 2008 a également été fortement marquée par la coopération avec la Commission européenne (CE) et notamment par le succès qu'ont continué de connaître les initiatives conjointes telles que le mécanisme de capital-risque en Afrique du Sud, qui a pour objectif de soutenir les PME détenues et gérées par des communautés précédemment défavorisées. Fortes de cette expérience positive, les deux institutions européennes ont commencé à évaluer la faisabilité et les modes de fonctionnement du Mécanisme pour la croissance et l'emploi en Afrique du Sud (*Growth and Employment Facility for South Africa – GEFSA*). Promu et financé par la Commission, le GEFSA sera géré par la BEI. Il mettra à disposition des financements à risques jusqu'à hauteur de 100 à 120 millions d'EUR au total et visera un large éventail de secteurs économiques. Son application devrait avoir des retombées importantes en matière de développement.

Perspectives pour 2009

En 2009, les activités de la BEI dans les pays ACP, les PTOM et l'Afrique du Sud seront sans nul doute affectées par la crise financière internationale et la Banque entend bien continuer à offrir des solutions souples pour répondre aux besoins de financement au fur et à mesure qu'ils apparaîtront. Cela supposera l'utilisation d'instruments financiers innovants, mais aussi l'accroissement de l'offre d'instruments de fonds propres et de ressources disponibles en monnaie locale.

La BEI restera néanmoins attachée à sa politique opérationnelle qui se concentre sur les infrastructures et le développement du secteur financier. Elle mettra en outre l'accent sur l'importance que revêt l'identification de projets et d'initiatives dans le domaine des énergies renouvelables susceptibles d'avoir une incidence favorable sur les changements climatiques.

Parmi les projets qui devraient être signés en 2009, il convient de signaler :

- un investissement de 20 millions d'USD au maximum relatif à une prise de participation dans le capital de LeapFrog Microassurance Fund. Ce fonds investira, sous forme d'apports de fonds propres ou de quasi-fonds propres, dans des entreprises qui proposent des produits et des services d'assurance à des personnes à faibles revenus dans les pays en développement. L'accès facilité aux produits d'assurance contribuera à favoriser la réduction de la pauvreté et la croissance économique ; de plus, la réussite de ce projet pourrait donner lieu à un nouveau développement des produits d'assurance à destination des populations défavorisées ;

- un prêt de la BEI de 65 millions d'EUR pour la rénovation des infrastructures de transport du corridor de Beira au Mozambique. Il s'agit d'un projet phare pour le Mozambique car il prévoit la réouverture de la ligne ferroviaire de Sena, fermée depuis plus de 20 ans en raison de la guerre civile. Il aura également pour effet d'accroître le volume d'opérations traitées dans le port de Beira tout en améliorant les conditions de sécurité et en réduisant les coûts. En raison des retombées positives qu'il aura sur les liaisons de transport dans l'ensemble de l'Afrique australe, le projet bénéficiera en outre d'une bonification d'intérêts du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse, presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000